

t.

MARCHE À SUIVRE POUR LA PRÉSENTATION DES
BIBLIOGRAPHIES DES THÈSES SOUMISES
À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LAUSANNE

Dans le but d'uniformiser les bibliographies des thèses de doctorat, la Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne complète ses "Directives à l'intention des doctorants" d'octobre 1995 par le présent document.

Les travaux dont les bibliographies ne seront pas établies conformément aux critères suivants seront retournés au doctorant pour modification.

Les directives ci-dessous sont conformes à celles publiées dans le "British Medical Journal" (1).

Remarques générales

- La bibliographie - toujours insérée en fin de travail - doit être mise à jour pour la présentation de la thèse.
- La liste de références ne comprendra que les publications mentionnées dans le texte. Elle sera organisée numériquement (selon l'ordre d'apparition des références dans le texte). L'ordre alphabétique (l'alphabétisation se faisant d'après le nom du premier auteur) n'est accepté que pour une bibliographie courte, soit moins de dix références.
- Chaque référence doit faire l'objet d'un nouveau paragraphe.
- Si un travail a été accepté pour publication et que les exigences bibliographiques de la revue ne sont pas les mêmes que celles de la Faculté de Médecine, une copie de la lettre d'acceptation de l'éditeur doit être jointe à l'envoi du premier exemplaire de la thèse. En outre, les cinq exemplaires supplémentaires devront être fournis sous forme de tirés à part et le diplôme de Docteur en médecine de l'Université de Lausanne ne sera délivré qu'à ce moment-là.

Abréviations

Les titres des journaux seront abrégés conformément à la dernière édition de l'une des deux listes suivantes - qui peuvent être consultées à la salle de référence Index Medicus de la BDFM, au CHUV - (en prenant garde que **toutes** les références du travail soient sur le même modèle, y compris les points et les virgules) :

- 1) List of Journals Indexed in Index Medicus.
- 2) List of Serials Indexed for Online Users.

Pour les journaux ne figurant pas dans l'une de ces deux listes, le titre ainsi que les références seront indiqués en clair (sans abréviations) avec toutes les données permettant de retrouver la source sans difficulté.

Travaux publiés dans des périodiques

Les références doivent comprendre :

1. Nom de l'auteur, initiale du prénom en majuscule.
2. Si un seul auteur, point après l'initiale.

Exemple : **Pollock TM.** Poliomyelitis immunization in adults. J R Soc Med 1979; 72 : 167-170.
3. Si plusieurs auteurs, les citer tous sans exception.
4. Si plusieurs auteurs, virgule après l'initiale du premier auteur et des auteurs suivants, et point après l'initiale du dernier auteur cité.

Exemple : **Emery JM, von Noorden GK, Schlernitzauer DA.** Management of orbital floor fractures. Am J Ophthalmol 1972; 74 : 299-306.
5. Titre de l'article du journal en entier.

Exemple : **Neel S. Army aeromedical evacuation procedues in Vietnam. Implications for rural America.** JAMA 1968; 204 : 309-313.
6. Le titre du journal - abrégé selon les deux listes citées ci-dessus - est suivi de l'année de publication avec un point-virgule; du numéro du volume, suivi de deux points, puis des numéros des pages.

Exemple : **McLellan G. Screening and early diagnosis of breast cancer. J Fam Pract 1988; 26 : 561-568.**

2. Si le livre cité a eu plusieurs éditions, il faut préciser à laquelle on se réfère.
Exemple : Schneider PB. Psychologie médicale. Paris, Payot, 2^e éd, 1971.
3. Le lieu d'édition suivi de la maison d'édition, séparé par une virgule.
Exemple : Anzieu D. Le groupe et l'inconscient. Paris, Dunod, 1981.
4. Mentionner les pages auxquelles on se réfère s'il y a lieu.
Exemple : Anzieu D. Le groupe et l'inconscient. Paris, Dunod, 1981; 112-127.
5. S'il n'y a pas d'auteur propre, mais seulement des éditeurs, le mentionner comme tels avec la mention "eds".
Exemple : Dausset J, Colombani J, eds. Histocompatibility testing 1972. Copenhagen, Munksgaard, 1973; 12-18.
6. Pour un chapitre dans un livre, mentionner les références du chapitre, puis les références du livre.
Exemple : Weinstein L, Swartz MN. Pathogenic properties of invading microorganisms. In : Sodeman WA Jr, Sodeman WA, eds : Pathologic physiology : mechanisms of disease. Philadelphia, W B Saunders, 1974; 457-472.

Autres publications

Veuillez vous référer aux exemples ci-dessous :

Thèses :

Exemple : Kipfer K. Die Muskulatur der Tuba uterina als funktionelles System; Med Diss Bern, 1987.

Manuels et précis :

a) Si l'on cite l'auteur d'un chapitre :

Exemple : Mann FC. Special Cytology, ed. by EV Cowdry, New York, Hoeber, 1987; 1 : 203-211.

b) S'il y a lieu, mentionner l'éditeur ayant la responsabilité intellectuelle du livre :

Exemple : Mann FC. Special Cytology, ed. by EV Cowdry, New York, Hoeber, 1987; 1 : 203-211.

c) Indiquer la ville où le livre a été édité (s'il y a plusieurs villes, ne mentionner que la première) :

Exemple : Mann FC. Special Cytology, ed. by EV Cowdry, New York, Hoeber, 1987; 1 : 203-211.

d) Mentionner le nom de la maison d'édition :

7. Si plusieurs articles du même auteur sont cités pour une même référence, ils seront mentionnés par ordre chronologique de publication.
8. Pour les travaux acceptés pour publication, il sera mentionné, après le nom de la revue : (sous presse), (in press) ou (im Druck).

Exemple : Wojna TH. The incidence of extraocular muscle and cranial nerve palsy in orbital floor blow-out fractures. *Ophthalmology* (**in press**).

9. Pour les articles des revues dont les volumes ne sont pas numérotés, on cite exactement comme sur le volume en question. S'il n'y a pas de volume indiqué, l'année sert d'indication, mais on n'ajoute pas de numérotation de volume. Si le volume apparaît en chiffres romains sur la publication, on le met ainsi, sinon on le met tel qu'il apparaît.

Exemple : Pincus G. Aspects du métabolisme des stéroïdes hormonaux. **Actualités biochimiques 1955; no 19 : 56-72.**

10. Les citations se rapportant à des articles soumis pour publication ou à des communications personnelles; ainsi que les travaux personnels de l'auteur n'ayant pas fait l'objet d'une publication, ne seront pas cités en références, mais mentionnés en tant que note au bas de la page correspondante comme travaux non publiés.

Exemple : "... et dépend de divers facteurs qui s'exercent sur le marché de l'emploi **

* Bovet P. Epidémiologie et systémique (trav. pers.).

11. Pour les articles de journaux paginés par numéro, il est nécessaire de mentionner la parution du numéro.

Exemple : Seaman WB. The case of the pancreatic pseudocyst. *Hosp Pract* 1981; 16 (Sep) : 24-25.

Livres

En plus des exemples mentionnés précédemment sous chiffres 1, 2, 3, 4, il faut citer :

1. Titre de l'ouvrage en entier et dans la langue originale.

Exemple : Anzieu D. **Le groupe et l'inconscient**. Paris, Dunod, 1981.

Exemple : Mann FC. Special Cytology, ed. by EV Cowdry, New York, Hoeber, 1987; 1 : 203-211.

e) Indiquer l'année d'édition, le volume (s'il y a lieu) et les pages citées :

Exemple : Mann FC. Special Cytology, ed. by EV Cowdry, New York, Hoeber, 1987; 1 : 203-211.

Recueils, annuaires et ouvrages en série :

- Si le livre appartient à une série, mentionner le titre de la série.

Exemple : Pincus G. The biosynthesis of adrenal steroids, ed. by G. Pincus, Basel, Karger, 1984; 199-226 (**Progress in Allergy; 4**).

Conférences publiées dans un livre :

Exemple : DuPont B. Bone marrow transplantation in severe combined immunodeficiency with an unrelated MLC compatible donor. In : **White HJ, Smith R, eds : Proceedings of the third annual meeting of the International Society for Experimental Hematology. Houston, International Society for Experimental Hematology, 1974; 44-46.**

Conférences publiées dans un journal :

Exemple : Becker PE. Neue Ergebnisse der Genetik der Muskeldystrophien. **Acta Genet Med Gemellol (Roma) 1987; 7 : 303-310 (1st int Cong hum Genet, Copenhagen, 1986).**

Adopté par le Conseil de Faculté lors de la séance du 12 septembre 1995.

LE DOYEN :



Prof. C. Perret

Bibliographie :

1. International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Br Med J 1988; 296 : 401-405.